Janvier 2013

VIVRE ENSEMBLE

AUBRY-DU-HAINAUT

BULLETIN MUNICIPAL

MAIRIE D'AUBRY-DU-HAINAUT

Sommaire

Pages 03	**Mot de Madame le Maire**
Pages 04 - 08	***Accueil de Loisirs***
	Fête de l'Accueil de Loisirs
	Fête du Marais
	Libération d'Aubry
	Après-midi récréative des aînés
	Commémoration de l'armistice
	Salon gastronomique
	Tournage d'un téléfilm
	Remise des médailles du travail
	Flâneries de Noël
	Visite de Saint Nicolas ...
	... Et du Père Noël
Page 9	**Réalisations et projets**
Page 12	**Recensement**
Page 14	**Action municipale de développement durable**
Page 16	**Suppression de la publicité illégale**
	Le PAVE
Page 17	**Agenda des Manifestations**
Page 18	**Informations pratiques**
Page 19	**Annuaire des Associations**

Chères Aubrysiennes, Chers Aubrysiens,

Je vous souhaite une bonne année 2013 : bonheur, santé, réussite familiale, personnelle, professionnelle pour vous, votre famille et tous ceux qui vous sont chers.

L'année 2012 a été une année compliquée pour beaucoup d'entre nous : baisse du pouvoir d'achat, fermetures d'entreprises, chômage, …, catastrophes naturelles, …, guerres,… et l'année 2013 ne s'annonce guère meilleure. Chaque famille se sent menacée par toutes les annonces alarmistes dont les médias nous bombardent. Il est vrai que notre société, notre monde est en mutation. Il va falloir que nous modifiions nos habitudes et je souhaite en cette période de vœux que les mots de solidarité, d'égalité, de fraternité ne soient pas vains. Ne nous laissons pas envahir par la haine, le rejet de l'autre, ne nous laissons pas séduire par les chimères. C'est le message d'espoir qui nous permettra de sortir de cette crise financière, économique, sociale, sociétale.

Vous allez découvrir au fil des pages de votre bulletin municipal ;

- Les nombreuses associations sportives et culturelles qui animent la vie de notre village.
- Le dynamisme de notre école et la qualité de l'équipe enseignante et éducative qui ont permis l'ouverture d'une septième classe.
- Les actions et les animations mises en place par le service jeunesse.

Je veux profiter de ce premier bulletin de l'année pour remercier toutes les personnes : élus, agents des services municipaux, bénévoles, enfants du Conseil municipal, qui par leur investissement, leur dévouement soutiennent la politique de service menée auprès des habitants et contribuent, en apportant un regard extérieur, à l'efficacité des actions menées.

Je tiens également à souligner que les communes et toutes les collectivités territoriales sont engagées dans une politique d'économies budgétaires demandées par le Gouvernement pour redresser l'économie de notre pays. Cela signifie que les dotations et les aides financières vont se réduire tandis que nos charges vont augmenter. Nous devons faire des choix et prioriser les actions programmées pour maîtriser nos dépenses. Nous devons maitriser nos coûts de fonctionnement tout en maintenant une qualité de service auprès des habitants. Nous n'avons pas augmenté nos taux d'imposition en 2012 et nous ne les augmenterons pas en 2013. Pour cela, nous développons une politique de gestion durable de nos dépenses et je remercie les agents communaux qui soutiennent et s'impliquent dans la gestion raisonnée des produits d'entretien, de nos espaces verts, … . Pour conserver notre capacité à investir, nous devons veiller à la maîtrise de notre budget de fonctionnement et de l'effectif de nos personnels.

Vous découvrirez en lisant votre bulletin des articles et des photos illustrant la vie de votre commune ainsi que des informations sur les travaux réalisés en 2012 et sur la programmation 2013. Je vous souhaite une bonne lecture. Notre objectif est de conserver l'âme rurale de notre village et de le développer harmonieusement en offrant à chacun des services de bonne qualité et de proximité.

Je vous présente à toutes et à tous et particulièrement aux nouveaux habitants qui s'installent rue de l'Épeautre, rue des Épis et clos du moulin, une bonne et heureuse année 2013. Qu'elle vous apporte, dans cette grisaille, joie, bonheur et santé. Qu'un sourire, un geste d'amitié, un moment de partage éclairent votre chemin.

Le Maire

Renée STIEVENART

L'Équipe municipale

Eté 2012

Accueil de Loisirs

L'Accueil de Loisirs a ouvert ses portes du lundi 9 au vendredi 27 juillet 2012. Cette année, une équipe de 15 animateurs dirigée par Ludovic et Sébastien a animé 120 enfants et adolescents de 3 à 17 ans dans des activités orientées sur le thème "Fêtons nos 20 ans en musiques".

En plus des animations proposées par les animateurs, les enfants ont pu participer à des sorties dans des parcs d'attractions tels que "Walibi" , "Bobbejaanland", "Astérix",s ans oublier les traditionnelles sorties à la piscine de Trith, la base de loisirs de Raismes, au centre équestre de Raismes...

Les ados ont pu profiter d'une semaine d'activités à la base Nautique de Saint Laurent Blangy pour y pratiquer des activités en eaux vives et en eaux calmes.

L'association des "Amis du centre de Loisirs" a participé au planning d'activités en prenant en charge l'intervention d'un artisan du bois pour les maternelles et primaires ainsi qu'une activité LaserGame pour les ados.

Fête de l'Accueil de Loisirs - Feu d'artifice - 21 juillet

Le samedi 21 juillet 2012, l'accueil de loisirs et l'association des "Amis du centre de Loisirs" aidés de bénévoles ont invité les parents et les enfants à venir s'affronter dans des olympiades ou la joie et la bonne humeur étaient de mises. Ils ont pu rivaliser d'agilité, de rapidité et de réflexe sur des épreuves dignes des plus grands sportifs (relais costumé, relais ballon d'eau,...)

Une fois la cérémonie de clôture des olympiades terminée, les parents ont pu profiter d'un spectacle de danses préparé par les enfants avec l'aide de leurs animateurs. Les neufs groupes se sont suivis sur la scène installée sur l'aire de jeu derrière la salle des Mazingues sur des rythmes endiablés. C'est sur la prestation du groupe des ados que le spectacle s'est achevé vers 21h00.

Les animateurs ont alors pris possession de la scène pour chauffer le public lors d'un bal qui emmena tous les participants jusqu'à l'heure du feu d'artifice, point final de cette soirée.

A cette occasion, l'Association des "Amis du Centre de Loisirs" et les bénévoles ont assuré la restauration et la buvette pour environ 350 personnes.

Automne 2012

Fête du Marais - 1er et 2 septembre

40 ans après, l'association aubrysienne "Un monde en fête" renoue avec la tradition en organisant les samedi 1er et dimanche 2 décembre la "fête du marais".

C'est sur la place Roger Salengro qu'eut lieu cette fête populaire. Au programme, manège pour les plus petits, rodéo mécanique, tir à la carabine, lancer de fléchettes, courses en sac,... L'animation étant assurée par Bruno Marchal et la fanfare municipale. Un spectacle de danse agrémenta la soirée du samedi devant un public nombreux et conquis.

Dans la plus pure tradition des fêtes d'entant, les badauds ont pu se restaurer sur place en dégustant tripes et moules-frites le samedi soir et le dimanche midi.

Libération d'Aubry - 2 septembre

C'est au cours d'une cérémonie empreinte de solennité que les Aubrysiens ont commémoré la Libération en présence des anciens combattants accompagnés de leur porte-drapeau, du monde associatif, des enseignants, de quelques enfants et des élus.

Au cours de son allocution, Madame le Maire a rappelé que la libération fut pour la France un moment de soulagement et de liesse après plusieurs années d'occupation. Elle a souligné l'importance du devoir de mémoire afin que les générations futures n'oublient pas qu'elles doivent leur liberté à tous ceux qui ont sacrifié leur vie pour que triomphe la démocratie.

Une minute de silence a été observée en mémoire de tous ceux qui ont donné leur vie pour défendre la Nation Française et nos valeurs, et en particulier de Théophile Brassard, jeune aubrysien tombé le jour même de la libération de sa commune natale.

Après-midi récréative des Aînés - 7 octobre

Le 7 octobre, les aînés de la commune ont été cordialement invités à se retrouver dans la Salle Polyvalente afin de partager une après-midi au cours de laquelle ils ont pu s'amuser tout en dégustant pâtisseries et viennoiseries. Les doyens de l'assemblée, M. et Mme DEGOSSE, ont été honorés par la remise d'un bouquet par Mme le Maire et M. Zingraff.

Commémoration de l'armistice - 11 novembre

Le 11 novembre 2012, une délégation du Conseil Municipal et d'habitants de la commune, porte drapeau des anciens combattants en tête, s'est rendu au monument aux morts de notre commune afin de commémorer l'armistice du 11 novembre 1918.

Il y a 94 ans. Cela paraît loin, notamment pour les plus jeunes. Mais personne en France ne peut et ne doit oublier la somme d'héroïsme, de courage surhumain de nos soldats d'alors, ni les souffrances de leur famille, ni la solidarité extraordinaire qui s'est faite jour dans les tranchées comme dans l'ensemble du pays.

Dans chaque ville, dans chaque village, est célébrée, en ce 11 novembre, la liberté retrouvée au terme de quatre années terribles, de douleur, de larmes et de drames quotidiens, de quatre années d'horreur, d'angoisse, de souffrance, de privations, de quatre années qui virent disparaître plusieurs générations.

Les décennies passant, le monde ayant changé, les derniers «poilus» ayant disparu, les victimes de cette guerre ne doivent pas devenir les oubliés de l'Histoire.

Salon Gastronomique - 1er et 2 décembre

Pour la huitième année consécutive, le château d'Aubry a ouvert ses portes les samedi 1er et dimanche 2 décembre à tous les fin gourmets. Au programme de ces journées, dégustation de foie gras, Lucullus, pâtisseries,..

A l'occasion du week-end, le restaurant du château a proposé un menu basé sur les produits exposés.

Tournage d'un téléfilm - 3 et 4 décembre

Ces 3 et 4 décembre, quelques scènes du prochain téléfilm de Jean-Louis Lorenzi "A demain sans faute", film policier produit par France Télévision et BFC Productions, ont été tourné dans les salons du château d'Aubry du Hainaut.

A cette occasion, plus de 300 personnes participèrent à un casting qui a eu lieu dans la salle des Mazingues le 24 novembre. Cent figurants ont été retenus pour participer à une scène de soirée cocktail en présence de l'acteur Samuel Labarthe (acteur du film « La conquête » de Xavier Durringer - 2010).

Plusieurs habitants d'Aubry avaient été sélectionnés, notamment pour jouer des rôles de Maire, Conseiller Général, Député, Ingénieur de la DDTM.

Remise des médailles du travail - 2 décembre

Ce dimanche 2 décembre 2012, Madame le Maire a remis les diplômes de la médaille d'honneur du travail à cinq aubrysiens :

Médaille Échelon Argent (20 ans) : M. Pascal KRYSZTOF

Médaille Échelon Or (30 ans) : M. Luc GRONSART et M. Flory MACAREZ

Médaille Échelon Grand Or (40 ans) : M. Patrick CRAPET et M . Christian KWIATKOWSKI

Cinq autres médaillés n'ont pas pu participer à la remise des diplômes.

Il s'agit de Madame Christine TROTIN (Médaille Échelon Vermeil) et de Messieurs André DEMARQUE (Médaille Échelon Argent), Philippe CLERY (Médaille Échelon Vermeil), Roger DROPSIT (Médaille Échelon Or) et Mario VIOLA (Médaille Échelon Grand Or).

Derrière ces médailles, ce sont 20, 30 voire 40 années de travail pour les plus anciens, des années qui démontrent l'importance de la vie professionnelle dans l'épanouissement de chacun d'entre nous.

Ce diplôme récompense les qualités professionnelles, le savoir faire et les connaissances acquises. Mais il symbolise aussi la valeur sociale, culturelle et morale que le travail possède, car le travail joue un rôle comme facteur d'utilité collective et de statut personnel.

Il est une valeur fondamentale, inscrite dans la constitution et dans la déclaration universelle des droits de l'homme : « tout homme a droit à un travail ».

Flâneries de Noël - 8 et 9 décembre

Après le succès des deux journées festives proposées cet été, l'association « Un monde en fête » a pris le relais de l'organisation du marché de Noël. Pendant deux jours, les 8 et 9 décembre, les bénévoles de plusieurs associations aubrysiennes accompagnées par quelques artisans de nos saveurs (pâtissiers chocolatiers, produits du terroir,...) ont investi la salle des Mazingues.

Chacun a pu y faire quelques emplettes pour le réveillon de Noël ou dénicher le dernier petit cadeau manquant, au cours de flâneries entre les stands. La fabrication de décorations de noël, le maquillage et un lâcher de ballons ont émerveillé les regards des plus jeunes.

Divers spectacles de danse et de musique ont agrémenté les deux journées. Les flâneurs ont pu réserver une table pour partager un moment convivial autour d'un repas.

Visite de Saint Nicolas …

Les enfant d'Aubry du Hainaut ont eu le plaisir de rencontrer Saint Nicolas le vendredi 7 décembre dans la salle des Mazingues. Chacun d'entre eux s'est vu remettre un calendrier de l'avent. Encore une fois cette année, la visite du père Fouettard n'a pas été nécessaire tant les enfants d'Aubry sont sages. Espérons donc que l'année prochaine Saint Nicolas revienne une nouvelle fois sans son sinistre acolyte.

… Et du Père Noël

En ce dernier jour d'école, avant des vacances bien méritées, le Père Noël a fait une halte à l'école d'Aubry du Hainaut pour y rencontrer les enfants.

Alors que, dans la salle des Mazingues, le père Noël fut captivé par la prestation chantée des enfants accompagnés de leurs enseignants , des colis emplis de chocolat et de pains d'épices furent déposés comme par la magie de Noël dans les différentes classes.

Le Père Noël a, par la suite, rendu visite aux enfants dans chaque classe où il a été assailli de bisous et de photos, de questions sur ses rennes, sur son travail la nuit de Noël, ou encore sur les cadeaux oubliés l'année passée.

Noël également, pour les pensionnaires du foyer Notre Dame, qui ont accueilli, en cette fin d'après midi, le Père Noël, les élus et bénévoles de la commune, par des chants et des poèmes de Noël.

Les enfants non scolarisés à Aubry, qui ne sont jamais oubliés, ont reçu un cadeau déposé en mairie; ainsi que nos aînés qui ont reçu un colis de la municipalité, un dimanche matin de décembre au saut du lit.

Réalisations et Projets

Un programme de réfection de la voirie communale a été entamé en 2012.

Le chemin de la fortune a été repris sur toute sa partie desservant des habitations.

Le chemin des Mazingues a fait l'objet d'une réfection depuis la rue Henri Maurice, jusqu'à l'accès du stade.

Afin de limiter et de sécuriser l'accès au stade et à la salle des Mazingues, un système d'ouverture et de fermeture électronique a été mis en place. Il n'est ainsi plus nécessaire qu'un agent ou un conseiller municipal ne vienne fermer et ouvrir les accès à des heures indues de la journée.

Le chantier de réaménagement de l'allée des capucines a été lancé, mais la découverte de nombreux dysfonctionnements des réseaux d'assainissement et d'électricité, ont retardé le démarrage effectif des travaux.

On notera pour ce chantier l'excellente qualité du travail avec les riverains qui a permis, d'une part de bien définir les besoins et d'autre part de détecter les problèmes avant qu'il ne soit trop tard.

Le principe d'une concertation avec les habitants sur tous les projets touchant leur cadre de vie est ancré dans le mode de travail de la municipalité depuis plus de dix ans et porte ses fruits.

L'ouverture d'une nouvelle classe a été l'occasion de transformations des bâtiments présents sur le site de l'école, transformations facilitées par la souplesse d'aménagement du bâtiment modulaire accueillant le périscolaire et les activités de l'association de loisirs.

Sur le terrain, les partenaires ont poursuivi leurs travaux.

La livraison des premiers logements en accession à la propriété a permis à de nouveaux foyers de s'installer à Aubry ainsi qu'à d'autres de quitter leurs logements locatifs pour accéder à un premier logement en tant que propriétaires. On déplorera toutefois que le mauvais temps aidant, et les chantiers se poursuivant, les conditions d'accès aux logements sont souvent difficiles.

De nombreux permis sont en cours d'instruction pour les lots libres de constructeur.

Merci au personnel municipal et à Odile Potier en particulier qui fait face à cette charge de travail accrue.

La société SOFIM a accédé à la demande de la municipalité et aux souhaits ardents des habitants de la rue Marie de Beaussart en revêtant les trottoirs, jusqu'alors stabilisés, par des enrobés.

Le foyer Notre Dame s'est refait une santé pour le plus grand bonheur de ses pensionnaires qui ont pu rejoindre leurs nouveaux logements en cours d'année. Les travaux de restauration et de réaménagement de l'ancien bâtiment sont en cours.

Un chantier a été mené avec une très grande satisfaction avec le Parc Naturel Régional. Il s'agit de la suppression des panneaux publicitaires illégaux. Là aussi un grand merci aux habitants propriétaires des terrains où ces panneaux étaient posés.

Ce chantier participe à l'amélioration de notre cadre de vie.

Une étude menée avec Valenciennes Métropole sur l'accessibilité des espaces publics et des voiries pour toute personne à mobilité réduite a été achevée en 2012. Les recommandations de cette étude seront prises en compte progressivement dans les chantiers qui seront réalisés.

Place Roger Salengro
N° de Troncon : 42
N° 121 Theme : MOB Note : 4,5

Diagnostic :

Contrainte :	Pénalité :
mobilier réduisant le cheminement à une largeur de moins de 0,90 m	
	Implantation du mobilier peu judicieuse / en plein milieu du cheminement / hors alignement
absence de contraste du mobilier ou sur le mobilier	
hauteur et largeur conformes à l'abaque de détection pour les obstacles bas OU hauteur libre de passage > 2,20 m pour les obstacles hauts	

Remarque:

Proposition :

Preco 1 : Tolérer le rétrécissement ponctuel
Preco 2 :
Preco 3 : Mettre en conformité la bande contrastée
Preco 4 :
Remarque :

Règlementation :
Arrêté du 15/01/07 : Article 1 - §6° et 9°

Un grand merci aux membres de la commission extra municipale qui ont participé à cette étude pendant près de trois ans.

Dans les cartons, les études pour les prochains chantiers concernant la voirie communale sont déjà bien avancées.

Cette année 2013 sera sans doute une année encore fortement marquée par la réalisation de projets avec nos partenaires.

Le projet de SESSAD avance à grand pas et le permis de construire du bâtiment qui accueillera les enfants à autisme est déposé.

Les études sur les ruissellements ont été menées à terme sous la conduite de Valenciennes Métropole. Différentes réunions ont eu lieu et auront encore lieu, avec les habitants, propriétaires et exploitants de terres agricoles et habitants, pour mettre en place les aménagements préconisés par les études.

La société SOFIM se rend actuellement propriétaire des terrains nécessaires à la réalisation du projet de lotissement « Le vert-clos » qui porte sur la création d'une vingtaine de logements, situé entre la rue Correzzola à Petite Forêt à l'arrière des maisons de la rue Gabriel PERI.

Le projet le plus conséquent pour la commune devrait être l'aménagement de sécurité de la route départementale 70 dans la traversée de la commune.

Sont concernées, les rues Bostsarron, Brossolette et Henri Maurice ainsi que la rue François Mitterand à Petite Forêt.

En effet, depuis mai 2012, le conseil général a réuni un groupe de travail comprenant des élus et des habitants des deux communes afin de définir le parti d'aménagement alliant sécurité et confort pour les riverains.

Ces aménagements se voudront dissuasifs, mais ne permettront pas de réduire de manière notable le trafic traversant la commune. Ils ne sont pas la fin, mais le début des aménagements visant le délestage des voies communales.

Au cours du premier semestre 2013, le conseil général devrait décider de la réalisation de ces travaux, qui bénéficient déjà d'une enveloppe financière.

Pour la commune cela signifiera un investissement important pour la part de remise en état des trottoirs lui incombant.

Nous profiterons également de ces travaux pour mettre en place une signalisation facilitant l'accès aux commerces et aux activités artisanales de la commune.

Du fait de la réalisation de ces aménagements de sécurité, le programme de réfection de la voirie communale subira un décalage.

Mais toujours pas de haut-débit.

Aux annonces positives de Valenciennes Métropole décidée à réaliser rapidement la couverture haut-débit voir très haut débit de son territoire, se succèdent les annonces plus pessimistes de couverture réalisée dans cinq à dix ans par l'opérateur historique, France Télécom.

Le recensement, mode d'emploi ?

À quoi sert le recensement ?

– Il permet de connaître la population résidant en France.
– Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc.
– Il apporte des informations sur le nombre de logements.
– Les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). Ils aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Comment l'enquête est-elle réalisée ?

À partir du 17 janvier 2013, les agents recenseurs déposent au domicile des personnes recensées une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement.

Afin que l'agent récupère les imprimés complétés, vous conviendrez avec lui d'un rendez-vous. L'agent recenseur pourra vous expliquer et vous conseiller si vous avez des difficultés pour répondre à certaines questions. Si besoin est, il peut écrire sous votre dictée. Tenu au secret professionnel, vous pouvez lui faire toute confiance. Rien ne vous empêche cependant de demander à un proche, ami ou voisin, d'être présent lors de cette seconde visite..

Comment reconnaître un agent recenseur ?

L'agent recenseur est recruté et encadré par la commune. Il possède une carte avec sa photo, signée par Madame le Maire.

Logement	Aubry-du-Hainaut (59027)
Nombre total de logements en 2009	579
Part des résidences principales en 2009, en %	95,8
Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) en 2009, en %	0,4
Part des logements vacants en 2009, en %	3,9
Part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2009, en %	89,8

Source : Insee, Recensement de la population 2009 exploitation principale.

Le recensement respecte-t-il la vie privée de chacun ?

Le recensement respecte les procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), seul habilité à exploiter les questionnaires. Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Toutes les statistiques produites sont anonymes.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, et notamment les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.

Que se passe-t-il en cas d'absence ?

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à votre agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie.

Votre réponse est importante

Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs.

Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.

Liens utiles

Pour avoir des précisions sur certains points du recensement rénové, vous pouvez consulter le site de l'INSEE, notamment la page suivante qui concerne le recensement :
http://www.insee.fr/fr/recensement/page_accueil_rp.htm

Populations légales 2010 de la commune d'Aubry-du-Hainaut

Population municipale	Population comptée à part	Population totale
1 468	21	1 489

Source : Recensement de la population 2010 - Limites territoriales au 1er janvier 2012

Action municipale de développement durable

La protection de l'environnement, la lutte contre le réchauffement climatique, toutes les formes de pollution et la nécessité d'améliorer l'efficacité énergétique s'imposent à chacun d'entre nous. Les collectivités territoriales et notamment les communes doivent avoir un rôle d'exemplarité.

Depuis plus de 10 ans, la Municipalité s'est engagée progressivement dans une politique de développement durable. Pour mener ces actions, elle a été aidée par le PNR et Valenciennes Métropole.

▪ Des études ont été menées sur les bâtiments communaux qui ont permis de renforcer l'isolation par des travaux de réhabilitation des locaux : remplacement des châssis des classes de l'école, de la mairie, de la charpente de la salle des Mazingues, isolation de la toiture de la salle du Dojo, remplacement de la chaudière de l'école, de l'éclairage public. Cette liste n'est pas exhaustive et il reste encore beaucoup de travaux à programmer et à réaliser.

▪ Une étude sur la filière chauffage bois a été menée avec le Parc Naturel Régional (PNR).

▪ Nous avons également lors de la conception de la construction de la halte-garderie et de la cantine voulu que le bâtiment réponde aux normes HQE (Haute Qualité Environnementale). Pour cela, il est équipé d'un puits canadien, qui permet de réchauffer les locaux en hiver et de réduire la consommation de gaz, et de les rafraîchir en été. Il est également équipé de vitrages pariétodynamiques qui jouent également un rôle régulateur de la température. Des panneaux solaires et des panneaux photovoltaïques sont installés sur la toiture arrière du bâtiment dont l'implantation a été pensée pour profiter de l'ensoleillement. Les matériaux ont été choisis pour leur important coefficient d'isolation, et l'eau de pluie est récupérée pour limiter la consommation d'eau qui est aujourd'hui un bien précieux menacé.

Cette réflexion a été conduite sur d'autres équipements lors de leur réfection.

▪ La Municipalité a également engagé une démarche de développement durable dans la gestion de ses espaces verts en signant une charte avec le PNR, le Conseil Régional et l'ADEME. La gestion raisonnée des espaces publics et des espaces verts permet de protéger les nappes phréatiques menacées par l'usage de produits phytosanitaires sur des zones imperméabilisées et de reconstituer un environnement favorable à la faune et à la flore en recréant une trame verte en milieu urbain.

La réduction des déchets est également une préoccupation pour les élus. Le service des espaces verts est déjà engagé dans cette démarche en réduisant les apports de déchets verts en déchetterie. Une solution a été trouvée avec un agriculteur qui récupère une partie des tontes. Cela a permis de réduire non seulement le tonnage mais aussi l'émission de gaz à effet de serre en réduisant les déplacements vers la déchetterie. Avec, Valenciennes Métropole des actions de sensibilisation sont et vont se mettre en place sur le territoire sur le tri sélectif, sur le compostage, etc. .

▪ Avec l'aide de Valenciennes Métropole qui a pris la compétence de la lutte contre les ruissellements et les inondations, la plaine, en partenariat avec les agriculteurs exploitants, sera aménagée pour améliorer la situation des habitants qui se trouvent sur le chemin de l'eau et reconstituer la qualité des sols qui seront moins lessivés.

▪ Nous avons recherché avec le Bureau et la Directrice de l'Association gérontologique, dont le siège se situe dans le local communal « Le Marais » en face de la boulangerie, les solutions pour répondre aux exigences législatives sur les services à la personne et faire face aux réductions des aides versées par le Conseil Général, et les différentes caisses. Aujourd'hui, l'Association a fusionné avec une association raismoise et a créé des emplois.

▪ La Municipalité a accompagné le projet de lotissement, rue du moulin. Elle a veillé à ce que la loi sur l'eau soit respectée. La gestion de l'espace respecte le Plan local d'urbanisme, le futur schéma de cohérence territoriale (SCOT), la charte du Parc Naturel Régional (PNR) et la mixité sociale et intergénérationnelle en introduisant une part de logements sociaux et de béguinage. Les logements sont construits selon la réglementation BBC (Bâtiment Basse Consommation) qui permettra aux locataires et aux propriétaires de réduire leurs charges..

Elle soutient, les entrepreneurs, les porteurs de projet en les orientant vers les partenaires et en appuyant leurs démarches.

▪ Le développement durable ne concerne pas uniquement la protection de l'environnement et les économies d'énergie, il prend en compte le bien-être et l'intégration des personnes. Ainsi, les élus ont approuvé les préconisations de l'étude menée sur l'accessibilité des voiries et espaces publics qui sont intégrées dans les travaux au fil des projets. Les travaux, menés jusqu'à ce jour, ont été réalisés avec le souci de faciliter les déplacements sur le territoire et l'accès aux équipements publics.

Avec le PNR, la Municipalité a procédé à la suppression de tous les panneaux publicitaires en situation irrégulière.

Le Conseil Municipal est très attentif à toutes les mesures et décisions prises pour préserver l'environnement et répondre à la politique de développement durable initiée par le Grenelle de l'environnement 2. Sa volonté est d'offrir un maximum de services de proximité aux personnes, aux familles tout en respectant les générations futures.

Suppression de la publicité illégale

La commune d'Aubry du Hainaut étant membre du Parc Naturel Régional, dans lequel les panneaux de publicité et les pré-enseignes sont fortement réglementées, une information a été faite, en 2011 – 2012 en direction des sociétés ayant posé des dispositifs illégaux ainsi qu'aux propriétaires des terrains supports de ces dispositifs, afin que chacun puisse assumer ses responsabilités et faire disparaître les panneaux en infraction.

Nos délégués au Parc Naturel, Mme Fontaine et M. Sorge, avaient, au préalable, établi un inventaire précis, enrichi de nombreuses photographies et indications de lieux et de dimensions des panneaux.

Puis une analyse juridique de chaque dossier a été faite par un cabinet d'experts mandaté par le Parc.

La procédure mise en œuvre, avec information des services de l'État et du Préfet qui aurait pu être amené à intervenir en cas de désaccord, a très rapidement été suivie d'effet.

Aujourd'hui nous n'avons plus de panneaux illégaux de grande taille, mais encore quelques panneaux posés dans un pré ou accrochés sur les mats de signalisation directionnelle signalant l'une ou l'autre activité.

Bon nombre de ces panneaux sont assimilés à des pré-enseignes et sont interdites par la loi.

Aussi pour proposer aux commerçants, hôteliers et artisans d' Aubry un fléchage de leurs activités, un projet est en cours en partenariat avec le PNR pour mettre en place une micro-signalétique aux carrefours ou des panneaux d'information disposés aux entrées du village.

Le PAVE

La loi du 11 février 2005 sur « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » renforce les obligations de mise en accessibilité des espaces publics.

Passage piéton non conforme

C'est un enjeu social et humain que les collectivités se doivent d'intégrer dans leurs politiques. Parmi les nouvelles obligations, l'une d'elle impose au maire d'élaborer un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics, quelle que soit la taille de la commune.

L'amélioration de l'accessibilité est en effet le gage de déplacements effectués en sécurité, et dans le confort, pour tous les habitants et usagers qui peuvent se retrouver dans la situation permanente ou temporaire de personnes à mobilité réduite, telles que les personnes handicapées, les personnes âgées, les parents avec leurs enfants en bas âge, etc...

Le PAVE « Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics » de la commune d'Aubry du Hainaut a été approuvé en décembre 2012 après près de trois ans d'études.

Une commission extra-municipale a accompagné et orienté les études menées dans la commune. Ces études avaient été confiées par Valenciennes Métropole à un bureau d'études privé, pour l'ensemble des communes de l'agglomération.

Il s'agit d'un document de référence qui présente un état des lieux de l'accessibilité de la commune, et fait des propositions de travaux d'amélioration de l'accessibilité, leur chiffrage et leur programmation. Le PAVE sera mis en œuvre dès lors que des travaux sont prévus sur la voirie et ses espaces publics afin d'intégrer les mesures d'amélioration de l'accessibilité.

Ce document est consultable en mairie.

Un grand merci aux membres de la commission extra-municipale qui ont éclairé par leurs avis la décision du conseil municipal.

Agenda 1er semestre 2013

Janvier : Le 13 janvier - Cérémonie de présentation des vœux

Le 17 janvier - Début de la campagne de recensement de la population

Février : Le 17 février - fin de la campagne de recensement de la population

Du 18 au 22 février - Accueil de loisirs vacances d'hiver

Le 23 février - Départ du séjour à Morzine organisé par le service jeunesse

Mars : Le 9 mars - Soirée Bavaroise organisé par « un Monde en Fête »

Le 19 mars - Commémoration de la fin des hostilités en Algérie

Avril : Le 5 avril - Parcours du cœur des écoliers

Le 7 avril - Parcours du cœur des familles

Du 15 au 19 avril - Accueil de loisirs vacances de printemps

Du 26 au 28 avril - Exposition de peinture « Les Chevalets du Hainaut »

Le 28 avril - Loto organisé par « Les amis du Centre de Loisirs »

Mai : Le 8 mai - Commémoration du 8 mai

Le 12 mai - Repas des ainés

Le 25 mai - Fête des parents

Juin : Le 22 juin - Gala de danse « Entre chats 3 »

Le 29 juin - Vide grenier organisé par « un Monde en Fête »

Le 29 juin - Fête des écoles

Et à noter dans vos tablettes pour juillet :

Juillet : Accueil de loisirs été

Fête de l'Accueil de Loisirs - feu d'artifice

Pour en savoir plus, consulter le site de la commune :

http://www.aubryduhainaut.fr

Infos pratiques

Sur Aubry-Du-Hainaut

Mairie
Tél : 03 27 28 13 81 / Fax : 03 27 28 13 82
49, rue Henri Maurice
Site: http://www.aubryduhainaut.fr/

Accueil de Loisirs / Service Jeunnesse
Tél: 03 27 21 62 33

Ecole publique mixte
Directeur M. BOEZ Christophe
Tél: 03 27 28 13 80

Bibliothèque
Responsable : Madame Thérèse ZAREMBA
Rue Théophile Brassart
Horaires d'ouverture : mercredi de 16h à 18h – samedi de 09h à 12h

Cabinet médical du Petit Marais

Médecins généralistes :
tél/fax : 03 27 41 89 02
BRISVILLE Anne Marie
HEVIN Frédéric
REMUHS Francine
REMUHS François

Kinésithérapeutes
tél : 03 27 45 36 80
WOJTKO Laurent
GLASSET Julie

Chirurgien Dentiste
tél : 03 27 33 79 26
LOCOJE Marie Odile

Pédicure-Podologue
tél :03 27 42 96 54
BIREMBAUX-CARLIER Frédérique

Kinésithérapeute
DUBUS Nicolas
29, rue Pierre Brossolette
03 27 43 90 54

Infirmières

KWIATKOWSKI Bernadette
2 allée des Violettes
03 27 30 19 54

FRASZCZAK Laurence
48 rue H.Maurice
03 27 24 17 73

CARA Centre Social "Le Marais"
Responsable : Madame Thérèse WANTELET
Service d'aide ménagère
Rue Théophile Brassart
(Tél/Fax : 03 27 41 50 72)
Permanences : tous les matins de 9 h à 11 h
mail: sam.aubry-du-hainaut@wanadoo.fr

Sur Petite Forêt

Protection Maternelle Infantile
(tél : 03 27 29 12 95)
1 Résidence Venise
ZAC Duclos
Petite—Forêt

Pharmacies

Pharmacie LAIGNEL
(tél : 03 27 46 03 05)
18, rue Jules Ferry
Petite—Forêt

Pharmacie DOURIEZ
(tél : 03 27 29 49 93)
8, rue Hyacinthe Mars
Petite—Forêt

La Poste
(tél : 03 27 28 34 70)
165, rue Jean Jaurès
Petite—Forêt
Ouverture: du lundi au vendredi :
08h30 - 12h00 / 14h00 - 17h00
le samedi : 08h30 - 12h00

Numéros d'urgence

Pompiers : 18
Police/Gendarm. : 17- urgences seulement
SAMU : 15
GDF (sécurité - dépannage): 03 27 36 90 60
EDF (sécurité - dépannage) : 08 10 33 35 59

Sites Internet utiles

http://www.aubryduhainaut.fr
http://www.valenciennes-metropole.fr
http://www.ville-valenciennes.fr
http://www.nord.pref.gouv.fr
http://www.chateau-aubry.com
http://www.transvilles.com
http://www.pole-emploi.fr
http://www.caf.fr

Annuaire des Associations

Associations Culturelles

- **Association des Anciens Combattants,** Président: Jean-Louis LASSAL
  Tel: 03 27 41 76 31 / 06 70 57 59 95
- **Les Chevalets du Hainaut,** Présidente : Thérèse GRISELAIN
- **Club des Mazingues,** Prés : Jacques GOURMEZ, Tel : 03 27 47 09 20
- **Association "Sauvegarde du Patrimoine d'Aubry-Du-Hainaut"**
  Présidente: Jacqueline LAMAND Tel: 03 27 30 16 60
- **Fanfare Communale,** Président: Nadège BRUYER
- **Club d'Activités féminines,** Présidente : Jacqueline SCHEFFBUCH
- **Nouveau Théâtre Aubrysien,** Présidente:Michelle DERQUENNE
  Tel: 03 27 30 20 45 / 06 10 18 29 79
- **Chorale "Vivre et Chanter ",** Présidente : Valérie VERDENAL Tel: 03 27 30 47 82
- **Association Ecole Aubry,** Président: Romain DURAN Tel: 03 27 25 44 58
- **Club Culturel Ecole Aubry,** Présidente : Anne-France DELCOURTE Tel : 06 08 00 56 69
- **APREPA (Association Pour la Rénovation de l'Eglise Patrimoine Aubrysien),**
  Président: Denis GÉLINET
- **Atelier Patchwork,** Présidente : Marie-Françoise CHILINSKI 03 27 29 97 21 / 06 09 33 75 89
- **Un Monde en Fête**, Président : Michel PERLOT Tel : 06 48 47 13 74
- **CARA - Centre Aide Raismes Aubry(Aide ménagères),** Prés : Thérèse MANOUVRIEZ
  Vice près : Renée STIEVENART Directrice : Thérèse WANTELET, Tel: 03 27 41 50 72
- **Les Jardins Familiaux de l'Orée du bois,** Président: Eric PETY
- **Les Amis du Centre de Loisirs ,** Président : Guillaume GUIDEZ

Associations Sportives

- **Association de Football Loisirs d'Aubry,** Président: David MERIAU Tel: 03 27 41 86 40
- **Club de Judo,** Président: Alain PEUVION Tel: 03 27 42 60 43
- **Club de Goshin-Do,** Président: Michel BLAIRON Tel: 06 76 60 89 01 / 06 28 06 81 51
- **La Colombe aubrysienne**, Président : Thierry COCHON Tel : 06 01 71 43 64
- **Association Gym'Volontaire d'Aubry,** Présidente: Fréderic BURETTE
- **Club Cyclo Loisirs,** Président: Marc SEVEZ Tel: 03 27 46 92 71
- **Club Moto CD 13,** Président : M. Frédéric DELQUIGNIES
- **Club de Danses d'Aubry,** Président : Georges DENYS Tel: 03 27 45 29 70

IPNS